







Tous les sédentaires autonomes capables d'effectuer une séance de gymnastique d'entretien de 55 minutes



Prévenir la perte d'autonomie



## **COMMENT?**

## Je me rends chez mon médecin

pour valider par l'intermédiaire d'un certificat médical ma capacité à pratiquer 55' de gymnastique d'entretien par semaine

Je contacte le service des sports : 04 92 12 41 98 ou sports@saintlaurentduvar.fr